

Licence professionnelle intégrée
Mention « Economie Gestion »
Parcours 'Conseiller de clientèle de particuliers multicanal'
Domaine : droit-économie-gestion
UFR Economie-gestion
Rappel : Cadre réglementaire : arrêté du 17 novembre 1999

MCC 2018-2019 _ 1^{ère} année

UE	Crédits = coef.	CM/TD	Durée	poids des épreuves
UE 1 - Découverte environnement économique et juridique	10		91	
Connaissance de l'entreprise et de l'environnement bancaire	4	cm	42	50%CC+50% CT
Économie générale et environnement international	3	cm	28	50%CC+50% CT
Droit	3	cm	21	50%CC+50% CT
UE 2 - CONNAISSANCE METIER	23		259	
Produits bancaires, financiers, et d'assurance	4	cm	35	50%CC+50% CT
Approche patrimoniale du particulier	3	cm	14	50%CC+50% CT
Principes mathématiques et calculs bancaires de base, statistiques	3	cm	28	50%CC+50% CT
Marketing CRM	3	cm	21	50%CC+50% CT
Bureautique multicanal	2	cm	28	50%CC+50% CT
MOOC	3	cm	68	50%CC+50% CT
Anglais CIEL	2	cm	30	50%CC+50% CT
Anglais commercial	3	cm	35	50%CC+50% CT
UE 3 - SE PROFESSIONNALISER - SAVOIR ETRE SAVOIR FAIRE	27		250	
Initiation bases relations clients	2	cm	14	50%CC+50% CT
Relations clients internes/externes	6	cm	70	50%CC+50% CT
Savoir être	2	cm	14	50%CC+50% CT
Culture générale et économique	2	cm	14	50%CC+50% CT
Communication et culture	3	cm	28	50%CC+50% CT
Atelier d'écriture	1	cm	14	50%CC+50% CT
Techniques d'expression orale	3	cm	28	50%CC+50% CT
Projet professionnel	2	cm	14	100% CT
Préparation recherche stage (CV + Lettre de motivation+ recherches)	2	cm	21	100% CC
Stage (8 semaines)	2	cm	5	100% CT
Préparation aux entretiens, méthodes de ventes et tests personnalité et psychotechnique	2	cm	28	100% CC

TOTAL : 60 ECTS

MCC 2018-2019 _ 2^{ème} année

UE	Crédits = coef.	CM/TD	Durée	pois des épreuves
UE 1 - APPROFONDISSEMENT MÉTIER	23		217	
Produits bancaires et non bancaires	3	cm	28	100% CT
Gestion et développement du portefeuille clients	3	cm	21	100% CT
Activité d'assurances, les produits, les particularités	3	cm	35	100% CT
Fiscalité et revenus du particuliers	3	cm	28	100% CT
Client compte de dépôt + Incidents relatifs au fonctionnement du compte + e-learning	2	cm	28	100% CT
Prévention des risques	2	cm	14	100% CT
Monétique en générale et nouveaux systèmes de paiement	2	cm	14	100% CC
Crédits aux particuliers	2	cm	28	100% CT
Gestion comptable, bancaire et financière	2	cm	21	100% CC
Principes de base de régimes matrimoniaux	1	cm	7	100% CT
UE 2 - APPROFONDISSEMENT VENTE ET COMMUNICATION	17		168	
Vente et négociation données multicanales	3	cm	28	100% CC
Vente et négociation b to C-2	3	cm	28	100% CC
Vente et négociation	3	cm	21	100% CC
Analyse de la communication pro et la tarification	1	cm	28	100% CT
Marketing bancaire	1	cm	7	100% CT
Analyse des documents techniques et commerciaux + Protection du client / droit de la consommation	1	cm	14	100% CT
Pass OMNISCANAL	1	cm	7	100% CT
Communication multi-canal-internet/téléphone/mailling/face à face	2	cm	14	100% CC
E. Marketing données multicanales	2	cm	14	100% CC
UE 3 - APPROFONDISSEMENT SAVOIR ETRE - SAVOIR FAIRE	16		133	
Économie générale bancaire et financière	3	cm	28	100% CC
Analyse des données : statistiques	2	cm	21	100% CC
La gestion des conflits	2	cm	14	100% CC
Expression, communication et culture	2	cm	21	100% CC
Anglais commercial	2	cm	21	100% CC
Informatique : présentation powerpoint/tableaux	2	cm	14	100% CC
Les réseaux sociaux (données multicanales)	2	cm	7	100% CC
Environnement international bancaire	1	cm	7	100% CC
UE 4 - SE PROFESSIONNALISER	4		17	
Rapport d'activité et projet	4	cm	17	100% CT

TOTAL : 60 ECTS

MCC 2018-2019 _ 3^{ème} année

UE	Crédits = coef.	CM/TD	Durée	poids des épreuves
UE 1 - MAITRISER L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE	13		143	
Droit et fiscalité et crédit immobilier	2	CM	45	100% CT
Économie générale et de la banque	2	CM	35	100% CC
AMF Certification autorité des marchés financiers	2	CM	7	100% CT
Mathématiques financières et statistiques bancaires	2	CM	14	100% CC
Comptabilité générale et gestion bancaire	2	CM	14	100% CC
Anglais commercial	2	CM	21	100% CC
Acteurs de la création d'entreprise	1	CM	7	100% CT
UE 2 - MAITRISER LE METIER	19		161	
Conformité, éthique, contrôle interne	3	CM	21	100% CT
Vente et négociation be to c des produits bancaires	3	CM	28	100% CC
Spécialisation assurance	3	CM	21	100% CT
Approche globale	2	CM	14	100% CT
Valeurs mobilières	2	CM	28	100% CT
Transmission du patrimoine	2	CM	14	100% CT
Gestion des conflits	2	CM	14	100% CC
Optimisation du comportement commercial - Négociation commerciale	1	CM	14	100% CT
Optimisation du comportement commercial - PASS OMNISCANAL	1	CM	7	100% CT
UE 3 - MAITRISER L'ORGANISATION INTERNE	14		133	
Droit du travail	2	CM	28	100% CC
Principe de management	2	CM	21	100% CC
Psychologie sociale et organisation	2	CM	21	100% CC
Stratégie d'entreprise	2	CM	21	100% CC
Expression, communication et culture (interculturalisme)	2	CM	14	100% CC
Conduite de réunion	2	CM	14	100% CC
Gestion du temps	2	CM	14	100% CC
UE 4 - SE PROFESSIONALISER	14		122	
Projet tutoré	10	CM	100	100% CT
Mémoire professionnel	4	CM	22	100% CT

TOTAL : 60 ECTS

La licence professionnelle conseiller de clientèle de particuliers multicanal est organisée en 3 ans. La 1^{ère} année avec un stage en entreprise, la 2^{ème} et la 3^{ème} année se font en alternance. Elle intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils, et périodes de formation en milieu professionnel.

Modalité d'évaluations des étudiants (contrôle continu, examen terminal), composition du jury :

Les cours de L2 et L3 sont alternés avec les périodes en entreprise. Ils font l'objet d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'épreuves d'examens selon les UE. La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant au début des cours.

Le jury du projet tutoré et du mémoire professionnel sera composé :

- De toute personne ayant contribué aux enseignements.

Le jury final sera composé :

- Du président du jury, responsable de la filière
- De toute personne exerçant des enseignements en cours et/ou TD
- De la secrétaire pédagogique

Evaluation du mémoire professionnel en 3^{ème} année :

Le mémoire d'une quinzaine de pages maximum (annexes non comprises) prend appui sur une analyse des pratiques professionnelles rencontrées lors des périodes en entreprises.

La période en entreprise sera validée en prenant en compte de façon égale :

- L'évaluation par le maître d'apprentissage / tuteur à l'aide d'une grille de suivi à transmettre à l'UCP : 10% de la note
- Le texte du mémoire : 40 % de la note
- La soutenance orale : 50 % de la note

Le projet tutoré en 3^{ème} année : dossier écrit 50 %, soutenance orale 50 %.

Est-il prévu une 2^{nde} session ? : OUI

*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

*Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2^{nde} session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2^{nde} session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1^{ère} session et la 2^{nde} session est retenue : **NON**
- La note de la 2^{nde} session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : **OUI**

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 1^{ère} session : **Note = 0**

*Absence injustifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2^{nde} session : **Note = 0**

L'assiduité aux cours est obligatoire. Tout étudiant doit justifier son absence par un certificat médical en première année et par un arrêt de travail en deuxième et troisième année

Mode d'obtention du diplôme terminal de licence :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu au minimum 10 sur 20 à la moyenne, pondérée des coefficients, de l'ensemble des unités d'enseignements, mais aussi une note de 10 sur 20 minimum à la moyenne des deux notes : projet tutoré et mémoire professionnel.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignements, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence :

La mention attribuée résulte de la moyenne annuelle pondérée.

Seuils des mentions attribuées :

*Mention « passable » : $10/20 \leq \text{note} < 12/20$

*Mention « assez bien » : $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

*Mention « bien » : $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

*Mention « très bien » : $\text{note} \geq 16/20$

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue :

Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne pondérée de 10 a obtenue :

- Elles sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. L'étudiant peut en garder le bénéfice pendant 3 ans.
- Les unités d'enseignement qui n'ont pas été validées (moyenne pondérée $< 10/20$) : L'étudiant pourra conserver, pendant 3 ans, le bénéfice des modules composants ces unités d'enseignement pour lesquels il aura une note de 10/20 minimum.

Tout étudiant inscrit en licence professionnelle Banque Assurance ne validant une année du parcours, ni directement ni par compensation à l'issue des deux sessions de contrôle des connaissances est exclu de la licence professionnelle Banque Assurance (sans incidence sur les conditions de poursuite des études au sein du parcours Economie et Finance selon les modalités de contrôle des connaissances de ce dernier).

Tout étudiant inscrit en licence professionnelle Banque Assurance est obligatoirement inscrit au régime du contrôle continu (le régime du contrôle terminal n'est pas autorisé).

Pour les étudiants qui intègrent la licence au mois de janvier, dans le cadre des réorientation, une commission pédagogique, examinera leur dossier afin de déterminer s'ils peuvent ou non bénéficier de dispenses pour les UE qu'ils n'auront pas suivi en début d'année (MOOC – Anglais CIEL – Initiation bases relations clients – Savoir être – Culture générale et économique – Préparation recherches de stage – stage).

Important : condition d'accès en deuxième et troisième année

A l'issue de la première année et même si elle est validée, l'accès à la deuxième et à la troisième année est conditionné par la détention d'un contrat d'alternance, dès début septembre de l'année universitaire. Faute de quoi, l'étudiant, n'est pas autorisé à poursuivre en licence professionnelle conseillers de clientèle de particuliers – Assurance Banque Finance. A titre exceptionnel, un délai au 30 septembre pourrait être accordé par le directeur de la licence.

Cas particulier, l'accès à la troisième année de formation est ouvert aux candidats extérieurs à l'UCP, à partir d'un certain nombre de pré requis, indiqués ci-dessous :

- Etudiants de moins de 26 ans titulaires d'un bac+2 (BTS banque assurance) et répondez aux exigences des tests psychologique, logique et orthographique. Il y aura en supplément un entretien pour s'assurer de la motivation du candidat.
- Salariés ou demandeur d'emploi bac +2 minimum, possibilité de bénéficier d'une validation des acquis professionnels ou personnels (VAPP85).

La sélection sera faite sur dossier.